

Réf: Dossier 183674

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIANE X »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX CARREFOUR FARANDOLE, Lot 8 BIS, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/12/2022 reçus par Me GBANE HABIBA, enregistrés au CEPICI, le 25/01/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIANE X »

Objet : LA CONSTITUTION DE RESERVE FONCIERE,

LA PROMOTION IMMOBILIERE,

L'HOTELLERIE,

L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAINS,

L'AMENAGEMENT DE PARCELLES,

LE LOTISSEMENT,

LA CONSTRUCTION ET LA VENTE DE BIENS BATIS
ET IMMEUBLES,

LA GESTION DE PATRIMOINES,

LES TRANSACTIONS FONCIERES. ET
GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS QUELCONQUES,
MOBILIERES, IMMOBILIERES OU FINANCIERES, SE
RATTACHANT OU POUVANT SE RATTACHER, DIRECTEMENT
OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL, ET SUSCEPTIBLES
D'EN FACILITER LA REDACTION DES LORS QU'ELLE NE
MODIFIE PAS LE CARACTERE CIVIL DE LA SOCIETE.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX CARREFOUR FARANDOLE, Lot 8 BIS, Ilot 1

Dirigeant(s) M N'DIAYE SOULEYMANE
(ADMINISTRATEUR), Mme KONATE ANNA
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00016 du 13/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12666/GTCA/RC/2023 du 13/02/2023

